

## **Conditions générales de vente**

### **Article 1<sup>er</sup> : Objet**

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Monsieur Cédric QUIROGA, ci-après dénommé BIOTAINER, s'agissant de l'appellation commerciale, et le client ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site du prestataire de service.

Elles sont applicables à toutes les commandes de services de nettoyage de containers à puce ainsi que de produits qui sont passées avec BIOTAINER, dont le siège est établi à 6183 COURCELLES, rue de Pont-à-Celles (TR), numéro 61 et inscrite à la BCE sous le numéro 0564.846.836.

L'application des présentes conditions générales constitue une condition déterminante du consentement de BIOTAINER.

Toute commande passée à travers le présent site implique l'adhésion entière aux conditions de vente de BIOTAINER.

Il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales que par un accord écrit de BIOTAINER.

En cas de modification des conditions générales, ce seront celles en vigueur à la date de la souscription de l'abonnement mensuel par le client qui seront applicables.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par BIOTAINER.

### **Article 2 : Caractéristiques des services proposés**

BIOTAINER propose une formule complète, du nettoyage à l'entretien du container à puce, afin de supprimer efficacement les éventuelles nuisances engendrées par celui-ci.

Le nettoyage s'effectue au domicile du client et dans la journée du ramassage.

Sur son site, BIOTAINER propose plusieurs services avec un descriptif.

### **Article 3 : Formation du contrat**

Sauf dispositions contraires reprises dans les présentes conditions générales ou dans les conditions spécifiques ou sauf demande contraire du client, le contrat est conclu verbalement.

Lorsqu'un contrat écrit est établi, il est dressé en deux exemplaires et signé par le client ou par son mandataire.

### **Article 4 : Les prix**

Les prix des services affichés sur le site sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables).

Les offres de prix du site constituent le forfait qui sera facturé au client pour les services indiqués sur ce site.

Ces offres de prix peuvent être modifiées par BIOTAINER en cas d'augmentation de la TVA ou de toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la prestation de services. Cette augmentation sera à charge du client.

A part pour le nettoyage unique, sauf convention contraire, un abonnement d'entretien prend cours pour une durée d'un mois dès la réception par le client de la première exécution de la prestation et sera renouvelé de mois en mois par tacite reconduction, sauf renonciation par l'une des parties, notifiée par lettre recommandée au moins trois mois avant l'expiration du terme en cours.

Il sera dû à défaut de respect des obligations fixées dans le paragraphe précédent et en cas de résiliation unilatérale injustifiée par le cocontractant du contrat, une indemnité de dédit fixée conventionnellement à trois mois du type de services utilisé.

### **Article 5 : Paiement**

Le paiement s'effectue par carte bancaire, Visa ou Mastercard.

Le paiement doit être préalable à l'exécution de la prestation.

L'absence de paiement entraîne, sans mise en demeure, la résolution du contrat intervenu entre les parties.

## **Article 6 : Zones géographiques**

La vente en ligne des services présentés sur le site de BIOTAINER est réservée aux clients qui résident à Courcelles, Trazegnies, Souvret et Gouy.

## **Article 7 : Commandes**

Le client qui souhaite commander un produit ou un service doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou donner son numéro de client s'il en a un,
- remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des produits ou services choisis,
- valider sa commande après l'avoir vérifiée,
- effectuer le paiement dans les conditions prévues,
- confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

BIOTAINER communiquera par courrier électronique confirmation de la souscription de l'abonnement mensuel.

## **Article 8 : Absence de droit de renonciation**

Sauf convention contraire, sur pied de l'article VI. 53 de la loi du 21 décembre 2013, le client ne peut exercer le droit de renonciation pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé avec l'accord exprès du consommateur avant la fin du délai de renonciation.

L'exécution de la prestation par BIOTAINER fait perdre au client son droit de rétractation.

### **Article 9 : Responsabilité de la société BIOTAINER**

BIOTAINER s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir à ses clients une haute qualité de services.

BIOTAINER est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

La responsabilité de BIOTAINER n'est pas engagée par l'utilisation des produits fournis pour le nettoyage ou des produits achetés sur son site.

En cas de mauvaise exécution de la prestation, la responsabilité de BIOTAINER se limite à exécuter à nouveau l'opération convenue. Toute réclamation relative à la conformité de la prestation doit être faite à la réception des travaux et être confirmée par lettre recommandée dans les 24 Heures.

A défaut, les réclamations ne peuvent plus être prises en considération.

### **Article 10 : Confidentialité**

BIOTAINER s'engage à traiter les données à caractère personnel conformément à la loi du 8 décembre 1992, relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, modifiée par la loi du 11 décembre 1998.

A tout moment et sans la moindre justification, le client peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en envoyant un courrier recommandé à BIOTAINER ou un mail à l'adresse internet de cette dernière.

Si, à n'importe quel moment, le client estime que BIOTAINER ne respecte pas sa vie privée, il est tenu d'envoyer une lettre recommandée à cette société ou un mail à l'adresse internet de cette dernière. La Société BIOTAINER mettra tout en œuvre pour déceler et corriger le problème.

### **Article 11 : Force majeure**

En cas de force majeure, BIOTAINER a le droit de suspendre l'exécution du contrat, de dissoudre le contrat sans intervention judiciaire, sans pour autant être tenue aux moindres dommages et intérêts.

### **Article 12 : Propriété intellectuelle**

L'ensemble des logos, marques, photos et modèles figurant sur les documents publiés sur le site de BIOTAINER sont la propriété de celle-ci.

Toute reproduction partielle ou complète de ces logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement de BIOTAINER ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

### **Article 13 : Contestation**

Le contrat conclu entre BIOTAINER et le client est soumis au droit belge.

Toute contestation quelconque devra d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement amiable avant de pouvoir être soumise aux Cours et Tribunaux.

Toute contestation relative à la validité, l'interprétation et/ou l'exécution d'un contrat conclu avec BIOTAINER sera exclusivement soumise aux juridictions belges du siège social de cette dernière.

BIOTAINER se réserve, toutefois, la possibilité lorsqu'elle est demanderesse de porter la réclamation devant tout autre Tribunal compétent en vertu du droit commun.